

Actualités des normes comptables internationales

Cours Pratique de 2 jours - 14h

Réf : NCI - Prix 2024 : nous consulter

Les normes comptables internationales IFRS évoluent régulièrement depuis leur création. Cette formation vous permettra de mettre à jour vos connaissances réglementaires : vous découvrirez les nouvelles normes en vigueur, celles qui ont connu une révision ainsi que les projets de refonte de normes existantes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Actualiser ses connaissances des normes IAS et IFRS et de leurs évolutions

Anticiper l'application des nouvelles normes et des projets de refonte

Comprendre les difficultés de mise en œuvre de ces nouvelles normes

Appréhender les modifications dans les normes de consolidation

TRAVAUX PRATIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques. Echanges, exemples et illustrations d'états financiers.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Maîtriser les notions de groupe, contrôle et normes de consolidation

- Rappels sur les notions de groupe, contrôle et méthodes de consolidation existantes. Convergence avec les US GAAP.
- Objectifs des nouvelles normes de consolidation : le principe unique de contrôle et la convergence avec US GAAP.
- IFRS 10 : les états financiers consolidés. Les critères qui définissent ce que représente le contrôle.
- IAS 28 : les participations dans des entités associées et des co-entreprises.
- IFRS 11 (en remplacement de l'IAS 31) : les partenariats. La distinction entre les entités et les opérations conjointes.
- IFRS 12 : les informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- IFRS 3 révisée : le regroupement des entreprises. Calcul du goodwill et difficultés de mise en œuvre.

Travaux pratiques : Démonstration, réflexion collective avec alternance d'exemples et de cas pratiques.

2) Identifier les nouvelles normes et les révisions de certaines normes

- IAS 1 révisée : le résultat global, l'état de situation financière et le tableau de variation des capitaux propres.
- IFRS 8 (en remplacement de l'IAS 14, applicable au 1er janvier 2009) : l'information sectorielle et ses objectifs.
- IAS 19 : nouvelle norme sur les avantages du personnel. Ses impacts sur la valorisation des engagements.
- IFRS 13 : l'évaluation à la juste valeur. Une nouvelle définition de la juste valeur et les techniques de valorisation.

Etude de cas : Illustrations à partir des comptes consolidés d'une société cotée en bourse.

PARTICIPANTS

Consolidateurs, cadres et analystes financiers ayant à pratiquer, lire et interpréter des comptes de groupe.

PRÉREQUIS

Expérience et pratique opérationnelle des normes comptables internationales.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

3) Appréhender les projets de refonte des normes IFRS

- IFRS 9 (applicable en 2018) : les instruments financiers.
- IFRS 15 (en remplacement des normes IAS 11 et 18, applicable en 2018) : produits provenant de contrats avec les clients.
- IFRS 16 (en remplacement de la norme IAS 17, applicable en 2019) : nouvelle norme sur les locations.

Travaux pratiques : Etudes de cas et travaux pratiques autour des projets de refonte.

LES DATES

Nous contacter